



Un appel au respect



Info-Négo n° 14
14 octobre 2021

DÉPÔT PATRONAL DU 6 OCTOBRE : UN NON À NOTRE APPEL AU RESPECT

Le 6 octobre dernier, nous avons reçu les propositions patronales concernant les questions monétaires de notre négociation.

Cette première offre est claire : **rien n'est prévu pour le rattrapage salarial, qui est notre principale demande en lien avec les autres métiers de l'urgence.**

Cela démontre que les parties adverses ne tiennent pas à assurer l'équité salariale entre notre emploi et les conditions salariales des autres catégories d'emploi, tant dans le secteur de l'urgence (policières et policiers, pompières et pompiers, paramédics) que dans le secteur de la santé (infirmières et infirmiers).

En effet, l'offre salariale sur la table est la même qui avait été faite originalement aux travailleuses et aux travailleurs du secteur public :

**2 % d'augmentation pour les trois années de notre convention collective
(1er avril 2020 au 31 mars 2023)**

Bref, c'est loin d'être une réponse positive à notre appel au respect.

Voir verso...



PARAMÉDICS **EN GRÈVE!**

**LE SALAIRE
LE MOINS
ÉLEVÉ DE
L'URGENCE**



DÉTAILS DES PROPOSITIONS PATRONALES

De plus, le dépôt patronal ne propose rien de concret pour d'autres grandes demandes :

- alléger la charge de travail;
- faciliter la prise de repas (10-09);
- abolir les horaires de factions;
- mieux structurer et paramétrer les fins de quarts de travail (10-87/10-89);
- débloquer des congés supplémentaires pour la santé mentale;
- etc.

Et en plus, avec l'arrêté ministériel du 4 octobre, on nous demande de remplacer les infirmières et infirmiers dans les centres hospitaliers, mais sans les conditions salariales et de pratique qui doivent aller avec ce genre de changement. L'élargissement de notre profession doit être négocié nationalement, avec des conditions de pratique qui se tiennent et qui rendent justice à notre travail. On ne peut pas négocier cela à la pièce.

LA PÉDALE SUR LE GAZ DE LA MOBILISATION ET DE LA VISIBILITÉ

Ce premier dépôt nous fait dire que les employeurs et le gouvernement n'ont pas de mandat pour négocier un règlement à la hauteur de nos demandes.

Dans ce contexte, il est important de remettre la mobilisation et la visibilité au cœur de nos moyens de pression afin que la table de négociation sente la notre détermination. Nous devons être uni-es et mobilisé-es pour forcer la partie adverse à régler rapidement et **à notre satisfaction.**

Nous allons devoir hausser le ton pour qu'on nous respecte enfin!

